



# FLASH

## MAIGNELAY - MONTIGNY



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION - DÉCEMBRE 2021 / JANVIER 2022 - N° 214

Maignelay  
Montigny



 **Recensement**  
de la population 2022

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

### ► Vous allez être recensé(e) cette année.

Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Ces données servent également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire et permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

Pour faciliter le travail de votre agent recenseur, merci de répondre rapidement.

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.

### ► Le recensement comment ça marche ?

Vous pouvez vous faire recenser par internet à partir du 20 janvier 2022 sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

Vos codes confidentiels de connexion seront joints au courrier que vous recevrez en janvier ou vous seront remis par votre agent recenseur.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser des questionnaires papier.

Vos réponses sont strictement confidentielles.

Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Votre agent recenseur est tenu au secret professionnel, il est muni d'une carte officielle.

Le recensement est gratuit : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.



**MAIRIE**  
rue François Mitterrand  
60420 MAIGNELAY-MONTIGNY  
tél. : 03 44 51 14 01  
fax : 03 44 51 20 38  
[mairie@maignelay-montigny.fr](mailto:mairie@maignelay-montigny.fr)

Directeur de la publication :  
Denis FLOUR

Rédaction :  
Commission communication

Dépôt légal à parution  
Imprimé par nos soins

## ■ ETAT CIVIL

- **Décès :** Mme Pascale GONFRERE  
Mme Lucienne CROCHET



C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de M. Guy MERLETTE. Avec l'orchestre du même nom créé par son père René MERLETTE (conseiller municipal avec Marcel VILLE), il animait les bals, fêtes communales et soirées privées à Maignelay-Montigny et ses environs. Nous adressons à sa famille et à ses proches, nos sincères condoléances.



"Au revoir au plaisir à bientôt"\*

\* titre du morceau qu'il interprétait à la fin de chaque bal

## ■ POINT SUR LA SITUATION SANITAIRE

En raison de la dégradation de la situation sanitaire, Corinne Orzechowski, préfète de l'Oise, a décidé en concertation avec les élus du territoire de rendre à nouveau obligatoire le port du masque dans l'ensemble du département jusqu'au 13 décembre inclus dans les circonstances suivantes :

- dans les marchés (dont les marchés de Noël), brocantes et ventes au déballage (et assimilées)
- dans les rassemblements, réunions ou activités sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public (dont manifestation déclarée, festival, spectacle de rue) mettant en présence de manière simultanée plus de dix personnes et qui ne sont pas interdits en application du décret du 1<sup>er</sup> juin 2021
- dans les parkings, cheminements et dans un périmètre de 50 mètres autour des entrées et sorties, aux abords des centres commerciaux
- dans les files d'attente, quel que soit leur lieu d'apparition
- les jours de classe, dans un périmètre de 50 mètres autour des entrées et sorties des écoles, collèges et lycées, et ce 15 minutes avant et après l'ouverture, et 15 minutes avant et après la fermeture de ces établissements

*Suite à ces annonces et en raison des incertitudes pour les semaines à venir, la cérémonie des vœux du Maire ainsi que le repas des aînés n'auront pas lieu.*

## ■ BOITE DU PÈRE NOËL

La boîte aux lettres du Père Noël est de retour !

Jusqu'au 15 décembre les enfants peuvent poster leur lettre dans la boîte installée devant le centre périscolaire et de loisirs.

N'oubliez pas de préciser votre nom et adresse postale si vous souhaitez une réponse !

## ■ BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque sera fermée pendant les vacances scolaires de Noël.

## ■ REMISE DES DIPLÔMES DE LA MÉDAILLE DU TRAVAIL

Vendredi 26 novembre dernier, a eu lieu la remise des diplômes de la Médaille d'honneur du travail. 12 récipiendaires ont reçu leur diplôme dont 4 pour la médaille d'Argent, 2 pour celle de Vermeil, 4 pour l'Or et 2 pour la médaille Grand or.

Trois agents de la collectivité ont reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale (1 médaille d'Argent et 2 de Vermeil).

Félicitations à tous les récipiendaires !

## ■ RÉOUVERTURE DE LA POSTE

Les travaux étant terminés, la Poste est rouverte. France Services, guichet unique qui vous accompagne pour vos démarches administratives et besoins numériques du quotidien ouvrira début 2022.

## ■ PERSONNES AYANT EU LEUR DIPLÔME AVEC LA MENTION « TRÈS BIEN »

Les élèves ou étudiants ayant eu leur diplôme (Brevet des Collèges, Bac, ...) avec la mention « Très bien » sont invités à se faire connaître en mairie avant le 15 janvier 2022.

## ■ RELÈVE DES COMPTEURS D'EAU

la SAUR procédera à la relève des compteurs d'eau du 2 au 17 décembre 2021.

## ■ A FLEUR DE POT

En raison de travaux, la boutique "A fleur de pot" sera fermée du vendredi 19 janvier au 31 janvier inclus. Réouverture le mardi 1<sup>er</sup> février à 9h00.

## ■ ATELIERS "LA FABRIQUE DES ALTERNATIVES"

Dans le cadre de la semaine européenne de la réduction des déchets, la Communauté de communes du Plateau Picard vous propose deux ateliers :

### ■ Lundi 13 décembre de 10h à 12h : **Comment créer un potager en agroécologie ?**

Découvrir le fonctionnement d'un sol et les grands principes de l'agroécologie. Venez dessiner votre potager idéal.

### ■ Lundi 20 décembre de 14h à 16h : **Découverte des insectes et créations de gîtes**

Un jardin en bonne santé est un jardin plein de vie ! Cet atelier vous propose des solutions simples, à réaliser avec des enfants, pour accueillir nos amis les bêtes. Vous apprendrez comment fabriquer un hôtel à insectes, des aménagements ainsi que des petites constructions et repartirez avec votre propre gîte !

Salle du Marmouset / Places limitées

Inscriptions obligatoires au 03 23 80 03 02



LA FABRIQUE DES  
ALTERNATIVES

**COLLECTE**  
Des **SAPINS**  
DE NOËL  
en porte-à-porte

Dans votre commune  
**Mercredi 12 janvier 2022**

Uniquement les  
sapins naturels  
sans décorations ni  
éléments artificiels.

Recyclez moi !

Déposez votre sapin dans  
la rue la veille au soir !

Renseignements  
[www.plateaupicard.fr](http://www.plateaupicard.fr)  
[environnement@cc-plateaupicard.fr](mailto:environnement@cc-plateaupicard.fr)  
03 69 12 50 70

**Plateau Picard**  
Communauté de Communes

DU 01 AU 17 DECEMBRE

# NOEL A LA BIBLIOTHEQUE



## \* **Dessin de Noël**

- Venez déposer vos dessins qui seront exposés, une surprise vous attends.  
(pour les enfants de 4 à 14 ans)

\* **Des ateliers créatifs** sont à votre disposition.



\* Pour les parents qui aiment les romans de Noël, des nouveautés vous attendent.

Bibliothèque  
de Maignelay-Montigny  
03 44 78 50 40

Horaires d'ouverture:  
mardi/ mercredi 10h-12h30 – 14h-18h  
vendredi 10h- 12h30 – 14h-18h30  
samedi 10h- 13h

## EN IMAGES...



1. Cérémonie d'hommage à tous les morts pour la France, 11 novembre
2. Cérémonie avec les élèves de l'école Gabriel Bourgeois, 11 novembre
3. Cérémonie avec les élèves de l'école Albert Camus, 11 novembre
4. Remise des diplômes de la médaille du travail, 26 novembre
5. Travaux rue de la Madeleine
6. Début des travaux d'isolation à la résidence des Platanes

■ **LES JARDINS FAMILIAUX DE L'OISE**

La section locale des Jardins Familiaux de l'Oise informe les jardiniers que les bons de commandes de graines seront distribués par les moyens habituels (mails, courriers) et pour les nouveaux à retirer chez le président M. Jean-Pierre Marchand 42 rue du Général Leclerc 60420 Maignelay-Montigny ☎ 06 84 05 81 31

La carte d'adhérent 2022 sera remise lors du rendu des bons de commandes pendant les permanences :

- Samedi 11 décembre 2021 de 10h à 11h30, espace Duquesnel à Maignelay-Montigny

- Mardis 7 et 14 décembre 2021 de 10h à 11h30, salle Euterbe au CCAS rue Foch à Saint Just en Chaussée (près du cinéma)

Et au plus tard le 30 décembre auprès du président.

La distribution des graines se fera lors de l'Assemblée Générale du 27 février 2022 salle des fêtes de Saint Just en Chaussée à 14h30.

Toutes nos rencontres se feront en respectant les recommandations sanitaires en vigueur à ce moment là.

■ **LE GOÛT DES AUTRES**

• **ATELIER CUISINE**

📅 Jeudi 16 décembre 2021

« **Thème autour de Noël** »

- 14 heures, salle du Marmouset  
- participation de 5 Euros par personne

*Toutes les manifestations sont soumises à la réglementation en vigueur concernant le passe-sanitaire*

**MAIGNELAY-MONTIGNY**

**CONCOURS DE BELOTE**  
Organisé par le CJS

Dimanche 12 Décembre 2021

Salle du Marmouset  
(en face de la gendarmerie)



Inscription à partir de 13h  
Début du concours à 14h  
9€ par joueur  
Bon d'achat pour les 5ères équipes  
Lots pour tous  
Buvette – Restauration  
Renseignements : Mr Vauchelle Patrick  
☎ 06 01 46 47 29

**« Goût des Autres »**

Nous vous convions  
à notre soirée

Le 12 Mars à la salle Marcel Ville  
à Maignelay-Montigny à partir de 19 h

*Roses of Picardy*  
Bal privé avec animation

**Sur les routes d'ici et d'ailleurs**

Mises en bouche d'min coin : Kir Picard ou cocktail sans alcool  
feuille d'endive farcie, tarte au maroille, flamiche  
Saveur du Maghreb : Couscous bœuf merguez  
En traversant l'Atlantique : brownies, boule de glace vanille  
Thé, café



**PARTICIPATION PAR PERSONNE :**  
ADULTE 19 EUROS  
ENFANT - 12 ANS 10 EUROS  
GRATUIT JUSQUE 5 ANS INCLUS

RÈGLEMENT À LA RÉSERVATION AUPRÈS DE  
MADAME MOKRI AU 06.66.26.92.08  
MADAME CASIEZ AU 06.67.95.61.88

**RÉSERVATION OBLIGATOIRE AVANT LE 25 février**

📍 **MONSIEUR LE MAIRE**

Monsieur le Maire assure une permanence tous les jours de la semaine sur rendez-vous. ☎ 03 44 51 14 01

📍 **1<sup>er</sup> ADJOINT**

M. Gilles LEGUEN assure sa permanence "logements" les vendredis de 17 h 30 à 18 h 30 et reçoit sur rendez-vous ☎ 03 44 51 14 01

📍 **3<sup>ème</sup> ADJOINT**

M. Jean-Pierre CZEPCZYNSKI, chargé de l'urbanisme et des travaux reçoit sur rendez-vous ☎ 03 44 51 14 01

📍 **MISSION LOCALE**

Permanences sur rendez-vous les 7, 14, 21 et 28 décembre de 14h à 17h ☎ 03 44 78 72 00

→ Pour paraître dans le prochain Flash, les informations devront nous parvenir avant le 15 janvier 2022

**CORONAVIRUS** LES MESURES CONTRE LA 5<sup>E</sup> VAGUE

Les mesures annoncées par le gouvernement, jeudi 25 novembre 2021.

<p><b>Vaccination</b></p> <p>Rappel vaccinal ouvert à tous les adultes (âgés de 18 ans et plus), 5 mois après la 2<sup>e</sup> dose ou la dernière infection.</p>  <p>25 millions de Français éligibles (6 millions l'ont déjà reçu).</p>	<p><b>Pass sanitaire</b></p> <p>Il ne sera plus actif 7 mois après la 2<sup>e</sup> injection.</p>  <p>#Tous AntiCovid</p>
<p><b>Gestes barrières</b></p>  <ul style="list-style-type: none"> <li>Port du masque obligatoire dans tous les établissements recevant du public y compris ceux soumis au pass sanitaire.</li> <li>Port du masque en extérieur en cas de forte affluence. (sur arrêté préfectoral).</li> <li>Aérer régulièrement les locaux.</li> </ul>	<p><b>Tests RT-PCR</b></p>  <p>Leur validité est réduite à 24h (et non plus 72h), dès lundi 29 novembre.</p>
<p><b>Nouveau médicament viral: le « Molnucliravir »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réservé aux personnes à risques de formes graves.</li> <li>Sur prescription par les médecins de ville.</li> <li>Disponible début décembre dans les pharmacies.</li> </ul> 	<p><b>Dans les établissements scolaires</b></p> <p>Si 1 cas positif dans une classe: fin de la fermeture systématique de la classe.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les élèves seront testés.</li> <li>Les élèves négatifs pourront revenir en classe.</li> <li>Les élèves positifs devront rester isolés.</li> </ul> 

Source: gouvernement.

VISACTU

**Covid-19: les prochaines échéances à retenir**

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre

- Dose de rappel ouverte aux plus de 65 ans et aux personnes avec comorbidités ou primo vaccinées avec Jansen

**SEPT.**

- Au 26 novembre
  - Masque obligatoire partout en intérieur dans les lieux recevant du public, y compris ceux où le passe sanitaire est réclamé

**OCT.**

- Au 27 novembre
  - Élargissement de la dose de rappel à toutes les personnes de plus de 18 ans, 5 mois après leur dernière injection

**NOV.**

- Au 29 novembre
  - La validité du test PCR passe de 72 heures à 24 heures
  - Fin de la fermeture systématique des classes en primaire, dépistage généralisé
- Début décembre
  - Disponibilité d'un nouveau médicament anti-Covid, le Molnupiravir

**DÉC.**

- Au 15 décembre
  - Passe sanitaire conditionné à la dose de rappel pour les 65 ans et plus qui ont fait leur dernière injection il y a plus de 7 mois
- Au 15 janvier 2022
  - Passe sanitaire conditionné à la dose de rappel pour les 18 ans et plus qui ont fait leur dernière injection il y a plus de 7 mois

**JANV.**

- Début 2022
  - Possibilité de vaccination pour les 5-11 ans, sous réserve du feu vert de la Haute autorité de santé

SOURCE: MINISTÈRE DE LA SANTÉ

LP/INFOGRAPHIE: 25/11/2021

## HOMMAGE

M. Charles Hugentobler nous a quittés le 17 novembre dernier à l'âge de 97 ans.

**Bienfaiteur de notre commune, il avait fait un don important permettant l'achat et l'installation de bancs dans nos rues.** Il souhaitait que l'argent serve aux habitants pour qu'ils puissent en bénéficier directement et également les remercier pour leur fidélité en tant que clients de son magasin ouvert au début des années 1960.

"Je vais chez Tobler !" Combien d'habitants de Maignelay-Montigny et des environs ont prononcé cette phrase même des années après le changement de gérant ! Cette quincaillerie située rue Georges Normand était devenue une institution et a marqué l'histoire de notre commune. On trouvait de tout et en toute petite quantité. Les bricoleurs en avaient fait leur quartier général !

Charles Hugentobler a connu la guerre, les privations ; il avait 16 ans en 1940. Il a été cultivateur, ouvrier d'usine puis artisan et commerçant. Au moment de la retraite, avec sa femme Emilienne ils partent vivre quelques années en Israël où ils ont travaillé et « compris beaucoup de choses ».



Grand admirateur de la nature, il aimait particulièrement être en communion avec celle-ci qu'il trouvait si belle, si généreuse. Il disait « c'est le seul point commun qui peut unir les humains hors toutes croyances. Ne cherchons pas à représenter, comparer cette puissance qui est au-delà de nos limites, cela amène haine et guerres. Voyons là, à travers l'autre, dans l'harmonie de la création et l'amour. »

Il aura vécu en harmonie avec cette nature, près de son jardin en compagnie des insectes, des fleurs, des abeilles. Se nourrissant de la terre où il vivait, le plus possible de façon indépendante mais toujours en respectant l'autre.

Charles Hugentobler avait trouvé son havre de paix à Coivrel où il habitait. Il avait perdu son épouse âgée de 91 ans après 70 ans de vie commune en juillet 2014.

A ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et arrière-arrière-petits-enfants, nous leur adressons nos plus sincères condoléances et toutes nos pensées.